

Facture N°		Etablie le	
Contrat de complément de rémunération E16CR		n°	
Période mensuelle de facturation		du	au
Coordonnées Producteur :		Coordonnées EDF :	
Détail adresse :		Détail adresse :	
Code postal Commune :		Code postal Commune :	
Tél :		Mail :	
Mail :			
SIREN/ SIRET :		TVA intracommunautaire EDF :	FR03552081317
N° TVA Intracommunautaire :		Coordonnées bancaires Producteur :	
RCS (ou RM) /NAF (ou APE) :		Modalités de paiement (numéro IBAN)	
Forme juridique suivi du capital social :		Par virement :	
			Compteur de production n° :
Montant de la facture			
Energie (E) en kWh (arrondi à l'entier le plus proche)		a	
Tarif (T x coefficient L) - M0 en c€/kWh (arrondi à la 3 ^{ème} décimale la plus proche)		b	
Pgestion (c€/kWh)	0,280 c€/kWh	c	
Montant de la facture en c€ (arrondi à la 3 ^{ème} décimale la plus proche)		(a x b) + (a x c)	
Montant en € (arrondi à la 2 ^{ème} décimale la plus proche)		Hors champ d'application de la TVA	
Conditions de règlement :			
Les factures sont réglées par virement bancaire dans un délai de trente jours à compter de leur réception par le Cocontractant. Elles sont payables sans escompte en cas de paiement anticipé. En l'absence de règlement de la facture émise par le Producteur dans les trente jours qui suivent sa réception par le Cocontractant, ce dernier s'expose à l'application d'une pénalité contractuelle dont le montant est calculé dans les conditions prévues à l'annexe 7 des Conditions Générales du Contrat.			